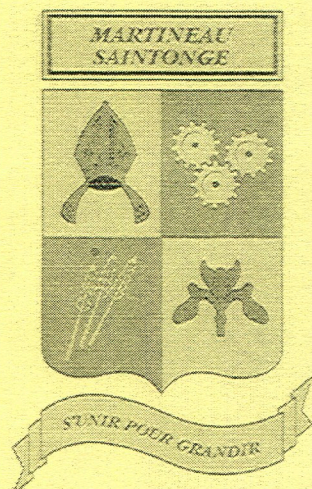


« Martinos », c'est la reproduction de la signature de Mathurin,
premier de notre lignée en Nouvelle-France,
telle qu'elle apparaît sur son acte de mariage enregistré à Sainte-Anne-de-Beupré, le 16 juillet 1690.



Le Martinos

JOURNAL DES FAMILLES MARTINEAU & ST-ONGE

VOLUME 12

NUMÉRO 3

MARS 2001

Joyeuses Pâques



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Septembre 2000 – Août 2001

Président	Roger St-Onge	#001	Directrice :	Lise Therrien Boisvert	#008
fondateur et	402 – 4250 Savard			1420, 13 ^e Avenue	
trésorier :	Trois-Rivières Qc G8Y 2G6			Grand-Mère Qc G9T 2L9	
	tél. : (819) 372-1651			tél. : (819) 538-5840	
Président :	Michel St-Onge	#041	Directrice :	Lucille Martineau-Brochu	#275
	201-4445, Henri-Bourassa Ouest			1139, Olivier app. 1	
	Ville St-Laurent Qc H4L 5G5			St-Agapit Qc G0S 1Z0	
	Tél. : (514) 336-0876			tél. : (418) 888-3176	
Vice- présidente :	Lucie St-Onge	#012	Directeur :	Alain Perron	#294
	2340, boul. St-Jean C.P. 39			2340, boul. St-Jean C.P. 39	
	St-Maurice Qc G0X 2X0			St-Maurice Qc G0X 2X0	
	tél. : (819) 693-7133			tél. : (819) 693-7133	
Secrétaire :	Sylvio Martineau	#288	Directeur :	Hugues Martineau	#283
	12005, boul. St-Jean			755, Marguerite Bourgeois app. 43	
	Trois-Rivières Qc G9A 5E1			Québec Qc G1S 3V9	
	tél. : (819) 374-6328			tél. : (418) 683-9918	
Directrice :	Marguerite St-Onge Rivard	#214	Directrice :	Laurette Martineau	#272
	165, Jonette			1204, rue Charest	
	St-Étienne-des-Grès Qc G0X 2P0			St-Agapit Qc G0S 1Z0	
	tél. : (819) 535-2311			tél. : (418) 888-4221	

ÉQUIPE DU JOURNAL

Coordonnateur : Roger St-Onge

Mise en page : Lucie St-Onge

Événements familiaux : Michel St-Onge

Desc. de Louis Martineau : Lucille Martineau Brochu

RECHERCHES EN GÉNÉALOGIE

Michel St-Onge

Roger St-Onge

Envoyez toute correspondance relative au journal à
l'adresse suivante :

Journal « Le Martinos »

402 – 4250 Savard

Trois-Rivières (Québec) G8Y 2G6

CARTES DE MEMBRE

Canada : \$15.00 Cdn/année

Etats-Unis : \$15.00 US/année

Autres pays : \$18.00 Cdn/année

Membre à vie : \$300.00 Cdn

Chèque payable à : Martineau-Saintonge inc.

IMPRESSION

**MODOC PHOTOCOPIES
TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC)**

**Journal déjà publié : \$2.50/copie
Chèque payable à : Martineau-Saintonge inc.**

SOMMAIRE

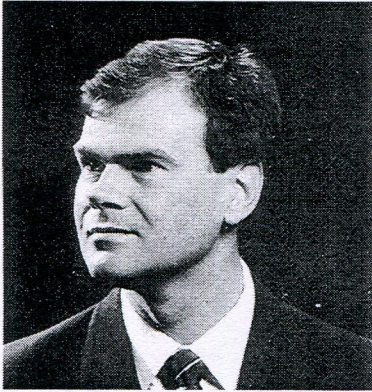
Sommaire.....	43
Mot du président.....	44
Un peu d'histoire	
• <i>Us et coutumes de chez-nous 2^e partie</i>	45
• <i>De quoi se nourrissaient nos ancêtres 2^e partie</i>	49
Généralités	
• <i>Les erreurs en généalogie</i>	51
Faits divers	
• <i>Hommage à une de nos membres – Sœur Édith St-Onge</i>	56
• <i>Un membre prend la vedette – Monique St-Onge Boucher</i>	58
Événements familiaux	
• <i>Décès</i>	61



Nouveau membre

304 Huguette Martineau Marchand
 2990, boul. Raymond
 Trois-Rivières (Québec) G9A 5E1
 Descendante de Mathurin Martinos

Le genre masculin est utilisé dans certains articles, sans discrimination pour le genre féminin, afin d'en alléger le texte.



Mot du président

Bonjour,

Encore une autre saison qui se termine ! Il est vrai que l'hiver a été rigoureux et que la fonte de toute cette neige et l'arrivée du soleil printanier tardent à venir. Nous saurons ainsi davantage apprécier la belle saison de nos retrouvailles.

Concernant nos projets 2001, tel que je vous l'avais mentionné dans le précédent numéro de décembre, votre conseil s'est réuni depuis à deux reprises pour planifier les activités de l'année. Dans un élan très naturel, vous en conviendrez, nous avons d'abord accepté l'invitation du Club Lions de St-Apollinaire de participer à la Fête des familles Martineau – Saintonge à St-Apollinaire, en juin prochain ; puis suivra un peu plus tard au cours de l'été notre assemblée annuelle aux site des Vieilles forges du Saint-Maurice dans la région de Trois-Rivières. Nous espérons que vous aurez la possibilité de vous joindre à nous lors de ces deux rassemblements.

En terminant, je vous rappelle que votre conseil d'administration souhaite créer pour vous une association de plus en plus vivante. Pour cela, grâce à votre collaboration et votre participation, il n'en tient qu'à nous tous de la faire croître encore, pour lui assurer une saine maturité et un constant développement. Pour sa survie, l'implication de chacun sera de plus en plus nécessaire à tous les niveaux.

Je vous remercie à l'avance de considérer nos invitations et d'y répondre en grand nombre avec les membres de vos familles.

Et tout comme le diraient nos ancêtres : « à la revoyure... ».

Michel St-Onge
Président 2000-2001

UN PEU D'HISTOIRE...

L'article qui suit nous a été envoyé par un membre anonyme. Nous remercions cette personne et apprécierions que cette dernière s'identifie afin de nous faire connaître l'origine de ce document. Nous vous le transmettons en quatre parties, dont voici la première :

Us et coutumes de chez nous

2^e partie

La Semaine Sainte

La dernière semaine du carême, c'est-à-dire la semaine qui précède Pâques s'appelle la semaine sainte. Dans l'ancienne liturgie, l'atmosphère religieuse était à la tristesse. Par respect pour la mort du Christ, commémorée le vendredi saint, la célébration, de tout événement heureux, baptême, mariage était interdite. Même les funérailles étaient remises à la semaine suivante. La cérémonie se résumait à un Libéra chanté le jour de l'inhumation.

Le jeudi saint, les cloches cessaient de sonner jusqu'au samedi saint à midi. On disait que «les cloches étaient parties pour Rome.»

Même si le vendredi saint n'était pas une fête d'obligation, ce jour était marqué d'un cachet mortuaire. Plusieurs fidèles s'imposaient des sacrifices particuliers : comme jeûner ou manger très peu. Pendant le chemin de la croix, à trois heures de l'après-midi, toute activité cessait chez ceux qui n'avaient pas su se rendre à l'église. C'était une heure de recueillement. On interdisait aux enfants de parler et de jouer pendant cette heure. L'intérieur de l'église avait un air de grand deuil.

La vie de nos ancêtres étaient parsemée de légendes. Une voulait que le vendredi saint, à trois heures, les animaux s'agenouillent. Une autre disait que la raison pourquoi l'arbre nommé tremble porte ce nom est que cet arbre n'ayant pas marqué sa peine à la mort de Jésus a été condamné à trembler. Enfin une troisième disait que ceux qui ne mangeaient pas de galettes de sarrasin le vendredi saint auraient la gale dans le courant de l'année.

La fête de Pâques

La fête de Pâques, l'église resplendissait de gaieté. Toutes traces de deuil étaient remplacées par des fleurs et des banderoles colorées. Dans bien des endroits, les enfants se confessaient et communiaient pour la première fois. On en profitait pour faire une fête familiale à cette occasion. En prévision de cet événement, la mère avait confectionné un habillement blanc et des souliers pour son enfant.

L'eau de Pâques

Le samedi saint, veille de Pâques, il était coutume de faire bénir de grandes quantités d'eau que les fidèles apportaient à l'église. La coutume voulait que cette eau soit courante, c'est-à-dire puisée dans un ruisseau ou une rivière et non dans un puits ou un lac ; de plus, elle devait être tirée avant le lever du soleil.

Après avoir été bénit, cette eau était censée posséder des pouvoirs surnaturels. On s'en servait lors d'événements particuliers tels que tempêtes, maladie, incendie, ou encore lorsqu'un membre de la famille recevait l'extrême-onction.

Pâques de renard

L'un des commandements de l'Église disait : Ton Créateur, tu recevras, au moins à Pâques, humblement. Les fidèles étaient sensés s'acquitter de cette obligation le jour de Pâques. Mais l'Église donnait jusqu'au dimanche suivant, appelé le dimanche de la Quasimodo, pour remplir ce devoir. On disait de ces retardataires qui attendaient au dimanche de la Quasimodo pour se confesser et communier qu'ils faisaient des Pâques de renard, parce que généralement, ces paroissien essayaient de passer inaperçus.

La marche au catéchisme et la confirmation

Après la fête de Pâques, il était obligatoire de suivre un cours de catéchisme qui était donné par le curé ou le vicaire de la paroisse. Tous les enfants de neuf ou dix ans devaient s'y rendre pendant trois à quatre semaines. A la fin de ce cours, les enfants faisaient leur communion solennelle et leur profession de foi. Durant cette cérémonie, un certificat d'instruction religieuse leur était remis. Certains curés exigeaient de leurs paroissiens ce certificat pour les marier.

À tous les quatre ans, l'évêque du diocèse visitait la paroisse et en cette occasion, les enfants recevaient le sacrement de Confirmation. C'était alors une grande fête dans la paroisse.

Dans chaque presbytère, une chambre était réservée à l'évêque en vue de ces visites pastorales. Cette pièce ne servait donc qu'une fois tous les quatre ans.

Le temps des sucres

Au printemps, presque partout au Québec, c'est le temps des sucres. On entaille les érables et on recueille le sucre d'érable pour ses besoins personnels et le commerce.

Autrefois, les sucres étaient une occasion de rencontre. On organisait des parties de sucre où on mangeait de la trempette et léchait la palette; mais le tout tournait en une partie de graissage. On se collait le visage avec de la tire ou on se noircissait avec de la suie que l'on prenait en dessous des chaudrons. Celui qui en ressortait le plus noir et le plus barbouillé était le

plus remarqué. La journée se terminait souvent par une veillée de danse qui prenait fin tôt le matin.

Les Rogations

Au printemps, une fois la neige fondue, il fallait préparer la terre pour les semailles. Ce travail débutait par la Fête des Rogations que l'Église célèbre pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension. À cette occasion, les habitants apportaient à l'église une partie des graines de semences pour les faire bénir et attirer sur les champs la bénédiction divine.

La croix du chemin

Il fut un temps où il y avait, au Québec, des centaines de croix à la croisée des chemins. Il en reste encore quelques-unes de nos jours. Surtout à la campagne.

Autrefois, pendant le mois de mai, mois de Marie, on allait prier à la croix du chemin. Chaque soir, vers sept heures, les enfants et surtout les jeunes filles se réunissaient pour réciter le chapelet et les litanies de la Sainte-Vierge. C'était aussi une occasion pour pouvoir rencontrer les voisins et les amis.

Les mariages et la publication des bans

Au mois de mai, les travaux de la terre étaient moins exigeants qu'après, on en profitait pour se marier. Les fréquentations étaient de très courte durée et parfois, après deux ou trois rencontres, la date du mariage était fixée.

Les futurs époux devaient alors se rendre obligatoirement à l'église paroissiale de la future mariée pour mettre les bans. Au prône du dimanche, le curé lisait alors la publication des bans selon la formule suivante : «Il y a promesse de mariage entre mademoiselle Thérèse Morin, fille mineure ou majeure de Séraphin Morin et de Jeannette Voyer, d'une part, et Lionel Lapointe, fils mineur ou majeur de Joseph Lapointe et de Lucia Fontaine, d'autre part. Si quelqu'un connaît quelque empêchement à ce mariage, il est de son devoir de nous en avertir le plus tôt possible.»

En principe, les bans devaient être publiés trois dimanches; mais moyennant un certain montant d'argent, les futurs époux pouvaient obtenir une dispense afin que les bans ne soient publiés qu'une seule fois. Le nombre de fois que les bans étaient publiés était remarqué des paroissiens qui en entendant trois bans concluaient à la pauvreté du futur.

La noce

Souvent, les époux étaient des proches voisins. Il n'était pas question de voyage de noce. On

se mariait très tôt le matin. On parcourait parfois des distances assez longues pour se rendre à l'église paroissiale de la mariée où on ne retrouvait souvent que les deux époux, les deux témoins et le prêtre célébrant.

Le repas de noce préparé par la mère de la mariée était ensuite servi. Le père de la mariée sortait sa boisson, que souvent il avait fabriquée lui-même : du p'tit blanc, du caribou ou du St-Pierre-de-Miquelon. On passait la journée à cet endroit à chanter et danser. Après, si possible, on se rendait chez le père du marié pour le souper où on y passait souvent la nuit blanche à fêter et à chanter des chansons dont voici quelques-unes :

- La Bastringue
- Je vais vous dire une romance
- Quand Polion va voir Mina
- Dans tous les cantons
- L'amitié d'une hirondelle
- Si tous les gars du monde
- Youp! Youp! Sur la rivière
- Marie Calumet
- Mon père m'a donné un mari

Les mariés couchaient habituellement dans le voisinage et ceux qui avaient fêté toute la nuit allaient les réveiller pour continuer la fête.

Les semailles

A la mi-mai, tout le monde se mettait au travail pour préparer la terre pour les semences. On essouchait, on ramassait les cailloux, on brûlait les abatis et on semait le blé ou l'avoine à la volée. On semait aussi assez de pommes de terre et de légumes pour répondre au besoin quotidien, sans oublier l'hiver suivant.

La vente des bancs

Deux fois par année se tenait, à l'église, la vente des bancs. En réalité, il ne s'agissait que de la location des bancs de l'église, rituel qui se faisait à la criée, comme tous les encans. Pour chaque banc, le plus haut enchérisseur se voyait alloué le privilège d'occuper ce banc à toutes les cérémonies religieuses durant les six mois suivants. Il va sans dire que les bancs de l'allée centrale de l'église donnaient lieu à des batailles de prestige chez les notables de la paroisse, c'est-à-dire le notaire, le médecin, le marchand général et autres.

Le premier banc était réservé aux marguilliers élus pour une période de trois ans. Ceux-ci administraient, avec le curé, les affaires de la fabrique, soit la construction de l'église, les réparations du presbytère, et tout autre projet impliquant une dépense d'argent. Ils s'occupaient également de faire la quête les dimanches et jours de fêtes. Cependant, après avoir constaté la diminution des dons, certains curés se mettaient à quêter eux-mêmes ce qui avait pour effet d'inciter les paroissiens à donner davantage.

L'enchère des bans a créé bien des problèmes dans certaines paroisses. C'était une question d'orgueil que d'avoir accès à la meilleure place à l'église. Pour satisfaire l'orgueil des locataires de bancs de prestige, certains bancs, de certaines églises, étaient sculptés, rembourrés ou munis d'une porte. Des procès ont même eu lieu à la suite de disputes au sujet de la vente des bancs. Nombreux sont les cas où les places de banc avaient appartenu à plusieurs générations de la même famille. Pour certaines familles, les places de banc faisaient partie de leur patrimoine et il était impensable de s'en départir.

A suivre en juin....

De quoi se nourrissaient nos ancêtres ?

Par Claude Désy (2^e partie)

Dans ce deuxième billet, nous tenterons de savoir quelle nourriture liquide nos ancêtres se faisaient couler derrière le jabot en Nouvelle-France au XVII^e siècle.

Le célèbre pionnier Pierre Boucher écrit que dans les maisons des plus riches, c'est le vin de France qui est à l'honneur. Par contre, dans la plupart des autres foyers, on se délecte de la bière. Il faut dire que dès 1647, à Québec, les pères jésuites ont construit une brasserie pour subvenir, disaient-ils, aux besoins de la population. L'intendant Jean Talon réalisant que la consommation de l'eau-de-vie et du vin était trop élevée, a voulu à son tour favoriser la consommation de la bière en établissant une brasserie à Montréal vers 1668. Cela permettait aux habitants de vendre leur surplus de grains et, avec l'argent de la vente, à se procurer d'autres biens. Près de 4,000 barriques représentaient la production annuelle de cette industrie naissante dont la moitié allait à la consommation des gens du pays et le reste était exporté aux Antilles.

Comme plusieurs de nos ancêtres possédaient des barriques de vin pour leur

consommation personnelle ou pour la vente, le Conseil souverain exerçait une grande surveillance sur les prix de vente du vin et des alcools. À Montréal, en 1659, le sieur de Maisonneuve défendait à quiconque de vendre des boissons en gros et en détail, sans un ordre écrit de sa part.

Chez les plus pauvres, il y a évidemment de l'eau sur la table car elle est pure, bonne et se trouve en grande quantité. Mais ces derniers se souvenaient d'une recette de boisson très populaire en Picardie que l'on nommait tout simplement : le bouillon, lequel était fait de pâte crue levée, cuite dans l'eau puis rassise et séchée. Ensuite on en jetait la grosseur approximative d'un œuf dans un pot d'eau à boire. La fermentation faisant son œuvre, on finissait par obtenir un breuvage alcoolisé. Cependant, les autorités se sont vu obligées de le réglementer en infligeant de sévères amendes à ceux qui en offraient aux Amérindiens.

Une autre sorte de boisson qui connut une certaine vogue au début de la colonie s'appelait le rossolis. Selon le père Le Clerc,

il se fabriquait en mélangeant de l'eau-de-vie, du sucre d'érable, du clou de girofle et de la cannelle. Essayez-ça, vous m'en donnerez des nouvelles !

Je ne peux oublier de vous parler du tout premier aubergiste-cabaretier de Québec. Son établissement était situé à quelques pas de l'église et il devait le fermer les dimanches et jours de fêtes ou durant les

offices religieux pour empêcher tout scandale dû à la présence possible d'ivrognes ou blasphémateurs. Le plus cocasse, c'est qu'il avait hérité d'un nom prédestiné. Il s'appelait Jacques Boisdon.

Et pour terminer, je vous le donne en mille. Que buvaient donc les enfants à cette époque ? Naturellement du lait comme tous les enfants d'aujourd'hui.

Texte paru dans la revue Héritage, de la Société de Généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs, novembre 2000.

ACTIVITÉ DE JUIN

Fête des familles Martineau - Saintonge

*16 et 17 juin 2001
à St-Apollinaire*

Voir détails dans l'enveloppe jointe

GÉNÉRALITÉS...

Les erreurs en généalogie

Par Michel Langlois

Président fondateur de la Fédération des familles-souches québécoises, président fondateur de l'Association des Langlois d'Amérique et président de la Maison des ancêtres depuis sa fondation en 1989, Michel Langlois a fait carrière comme historien et généalogiste professionnel aux Archives nationales du Québec à Québec.

Il est l'auteur en autres de deux guides généalogiques : *Qui sont mes ancêtres* et *Cherchons nos ancêtres* et de plusieurs volumes dans le domaine de la généalogie dont : *Le coffre aux ancêtres*, *Les ancêtres Beauportois*, *Noël Langlois et ses fils*, *Nicolas Langlois et ses descendants*, et surtout le *Dictionnaire biographique des ancêtres*.

De plus, il compte à son crédit une trentaine d'articles dans les revues généalogiques du Québec et de France. Il a donné des dizaines de sessions de généalogie et de paléographie à travers le Québec et une cinquantaine de conférences au Québec, en France, en Italie et en Suisse, sans compter maintes apparitions à la télévision, dont une série de quarante émissions d'une heure.

Après neuf chroniques portant sur les erreurs en généalogie, certains se demandent pourquoi j'insiste tant sur ce sujet. La réponse est très simple. Il y a des individus qui considèrent qu'il n'y a pas d'erreurs en généalogie. Ça leur permet d'écrire un peu n'importe quoi, ce qui nuit considérablement à cette science qui n'est pas prise au sérieux.

Pour souligner une fois de plus l'importance d'être précis en ce domaine, je veux aujourd'hui signaler quelques cas concernant des monuments historiques et des plaques commémoratives. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les généalogistes s'empressent d'apposer des plaques ou de dresser des monuments pour rappeler à tous les mérites de leurs ancêtres. Est-il besoin de mentionner qu'avant de produire une plaque commémorative il faut

être bien certain de ce qu'on y affirme ? En effet, il se dit tellement de choses sur nos ancêtres qu'il est primordial de vérifier ces informations avant de la couler dans le bronze. Je me souviens d'être allé, il y a quelques années, manger dans un restaurant de l'Île d'Orléans. Le propriétaire avait fait imprimer un dépliant publicitaire au sujet de son restaurant. On y mentionnait que cet édifice avait été construit en 1635. Or, à cette époque, il n'y avait pas un chrétien qui habitait l'Île d'Orléans. j'avais mentionné la chose au propriétaire en l'invitant à faire réaliser une vraie recherche sur l'origine de son édifice de façon à bien renseigner ses clients. L'a-t-il fait ? Sans doute ! Mais je n'ai pas vérifié par la suite.

À la même époque, je visitais avec un groupe l'église Notre-Dame-des-Victoires à

À la même époque, je visitais avec un groupe l'église Notre-Dame-des-Victoires à la Basse-Ville de Québec. Le jeune guide avait bien appris sa leçon et il racontait avec beaucoup de verve les principaux événements concernant ce vénérable édifice. Quelle ne fut pas ma surprise de l'entendre dire au sujet de la réplique miniature du navire *Le Brézé* suspendu au-dessus de la nef, que ce navire avait conduit les soldats du régiment de Carignan à Québec en 1664 ! Discrètement, je lui fis la remarque suivante. Non seulement *Le Brézé* n'est jamais venu à Québec, mais il a conduit à Gaspé les soldats qui accompagnaient le sieur Tracy qui n'étaient donc pas du régiment de Carignan et, de plus, cet événement s'est passé en 1665 et non en 1664. Offusqué de ma remarque, le jeune homme me dit : « Mon cher monsieur vous n'allez pas nous réapprendre l'histoire. Ce que je viens de dire est écrit en toutes lettres sur la plaque commémorative que la Société historique de Québec a fait dévoiler dans l'église où nous sommes. » Croyant sans doute me confondre, il me conduisit à cette plaque où à mon grand étonnement, je pus lire exactement ce qu'il venait de dire.

Or, bien sûr, tout ce qui était écrit là était faux. Au cours de la semaine suivante, j'écrivis au président de la Société historique de Québec en lui fournissant une photocopie de tous les documents pertinents et en le priant de faire apporter les corrections nécessaires sur cette plaque. En effet, on sait que le sieur Tracy est venu des Antilles en 1665 à bord du *Brézé* avec quatre compagnies de soldats des régiments du Poitou, de Chambelé, d'Orléans et de l'Allier, afin d'aider les vingt compagnies du régiment de Carignan-Salière à «anéantir» les Iroquois.

Comme *Le Brézé* était un très gros navire, de peur qu'il ne s'échoue dans le Saint-Laurent en se rendant à Québec ou à

son retour, on préféra lui faire jeter l'ancre à Gaspé. Ordre fut donné au capitaine du navire *Le Vieux Siméon* qui venait de conduire à Québec quatre des compagnies du régiment Carignan-Salière de se rendre à Gaspé chercher les soldats du sieur Tracy. Pour se protéger auprès de son armateur, en raison du retard pris pendant son voyage, le capitaine Doridod protesta devant notaire. Ce sont ces documents qui nous apprennent tous ces faits. (Cf. Fillion 23,25 et 26 juin 1665). Enfin, est-ce nécessaire d'ajouter que ces événements se passaient en 1665 ?

À la suite de mon intervention, la Société historique de Québec fut contrainte de remplacer la plaque en question. Toutefois, comme dans le nouveau texte on s'est bien gardé d'indiquer que *Le Brézé* n'est pas venu à Québec, l'ambiguïté demeure. Le visiteur qui lit que *Le Brézé* a conduit en Nouvelle-France les soldats amenés par le sieur Tracy en déduit que ce navire est venu à Québec. De cette façon, on est justifié d'avoir dans l'église Notre-Dame-des-Victoires une réplique miniature de ce navire qui n'est jamais venu à Québec. De cette façon l'honneur est sauf et l'histoire, une fois de plus, demeure écorchée.

Dans la même veine, voici un autre fait qui illustre bien l'importance de prendre toutes les informations nécessaires avant de s'aviser d'apposer une plaque commémorative ou de dresser un monument. Il y a dix ans, je me suis rendu donner une série de conférences en Savoie et j'ai eu l'occasion d'aller visiter le fort Barraux, une forteresse non loin de Grenoble, réalisée du temps de l'ingénieur militaire Vauban. De nos jours, cette forteresse dépend de la commune de Barraux qui ne compte que trois cents habitants. On conçoit que pour une si petite population, l'entretien d'une telle forteresse devient un fardeau financier important. Or

démarches auprès du délégué général du Québec à Paris, monsieur Jean-Louis Roy, pour l'érection d'une maison du Québec à Barraux. Ce monsieur, dont l'épouse descendait en ligne directe d'Abraham Maximy, un des capitaines du régiment de Carignan-Salière, s'était persuadé que le régiment de Carignan-Salière était cantonné à Fort Barraux quand le roi l'expédia en Nouvelle-France en 1665. À ses yeux, c'était suffisant pour que le Québec entier s'intéresse à cette forteresse. Il se rendit même à Québec en 1992, afin de persuader le gouvernement québécois d'acheter une partie de Fort Barraux. Voici en quels termes, un journal de Grenoble parlait de cette démarche : « En souvenir du glorieux régiment de Carignan, la commune de Barraux a pensé faire appel aux Québécois pour l'aider à entretenir le fort. Le conseil municipal est prêt à céder pour le franc symbolique, à nos cousins québécois, une partie du fort, en particulier le Palais du gouverneur, à charge pour eux d'en assurer l'entretien, les réparations et l'animation. »

En 1993, j'avais l'occasion de participer à un débat sur le régiment de Carignan, en présence bien sûr de l'adjoint au maire de Barraux. Je démontrais, preuves à l'appui, que ce régiment était cantonné à Marsal en Lorraine quand il fut appelé à se rendre en Nouvelle-France. Je rappelais qu'aucun Savoyard n'en était membre, puisque à cette époque la Savoie ne faisait pas partie de la France. Il faut croire que mes arguments n'ébranlèrent pas notre homme, puisqu'en 1996, alors que je me trouvais à La Rochelle en train de faire des recherches, je reçus une invitation pour assister au dévoilement d'une plaque au Fort-Barraux, par le délégué général du Québec à Paris. Je déclinai l'invitation et j'attendis d'avoir sous les yeux le texte de cette plaque payée par les Québécois.

Non seulement y est-il mentionné que le régiment de Carignan a quitté Fort-Barraux en 1665 pour aller combattre les Iroquois, mais qu'il était composé de Savoyards et qu'en plus, les soldats de Carignan ont 700 000 descendants au Québec. (Où a-t-on été trouvé pareille statistique?). Inutile de vous dire que j'ai adressé une lettre de protestation au délégué général du Québec à Paris. On m'a répondu poliment qu'on avait commis une erreur, mais à ma connaissance, à l'heure qu'il est, ces erreurs se perpétuent à Fort-Barraux pour la plus grande édification des générations futures.

Enfin pour terminer sur ce sujet, je tiens à signaler une information qui m'a été communiquée par monsieur Léo-Paul Landry de Notre-Dame-du-Mont-Carmel en Mauricie au sujet des Juneau. Monsieur Landry est l'auteur d'une intéressante généalogie des Juneau, parue en 1971. Or, cette famille s'apprête au cours de l'été à fêter l'ancêtre Jean Jouineau (Juneau) et se propose de dresser un monument sur la terre ancestrale à Saint-Augustin. De passage à La Rochelle, lors d'une visite au lieu de naissance de leur ancêtre, les Juneau ont reçu des renseignements de l'Institut francophone de généalogie au sujet de leur ancêtre. On y apprend que Jean Jouineau a épousé Marie Billard dans la chapelle Sainte-Marguerite le lundi 5 février 1629, que cette dernière était la fille de Jean Billard et Marguerite Bonneau et qu'elle a été baptisée à Sainte-Marguerite le samedi 13 septembre 1603. Ces renseignements fort intéressants sont suivis de certains autres qui le sont moins. En effet, on dit que Jean Jouineau est mentionné dans un testament en Nouvelle-France le 3 avril 1638 et qu'il est venu au pays en 1637 sur le navire Le Nicolas.

Après vérification au document original, il s'avère que ce n'est pas Jean Jouineau qui est mentionné dans un testament le 3 avril

est mentionné dans un testament le 3 avril 1638. En effet, à cette date, Jehan Hounot, âgé de vingt-six ans ou environ, dicte son testament au notaire Jean Guitet. Le document est fort précis à son sujet. Le notaire écrit : «Jehan Hounot natif de Saint Aignan proche Rouen en Normandie âgé de vingt-six ans ou environ. »

Manifestement, les gens de l'Institut généalogique de La Rochelle font erreur en identifiant ce Jean Hounot à Jean Jouineau et en faisant arriver ce dernier au pays en 1637. Tout cela est de la pure spéculation basée sur un document qu'ils n'ont évidemment pas lu. Espérons que l'intervention de monsieur Landry auprès des Juneau saura les convaincre et permettra d'éviter de leur part une erreur majeure sur la plaque commémorative concernant leur ancêtre. Rappelons que ce dernier serait arrivé au pays avec son fils Pierre en 1649 et qu'il y est mentionné pour la première fois en 1654.

Voilà donc quelques exemples qui soulignent l'importance de bien se documenter avant d'écrire quoi que ce soit sur nos ancêtres et à plus forte raison quand il s'agit de textes aussi importants que ceux destinés à un monument ou à une plaque commémorative.

Cette chronique est la dernière exclusivement consacrée aux erreurs en généalogie. Si je trouve le temps de continuer à rédiger une chronique dans *L'Ancêtre*, je l'orienterai sur des thèmes qui pourront être utiles à tous ceux et toutes celles qui s'intéressent à l'histoire de nos ancêtres. Nous y parlerons entre autres choses, du système monétaire, des métiers, des poids et mesures, de vocabulaire ancien, etc. À l'occasion je reviendrai sur les erreurs en généalogie, car je pense que c'est un sujet primordial. À la prochaine et bon été !

Tiré de la revue l'Ancêtre de mai – juin 2000 de la Société de Généalogie de Québec

ACTIVITÉ EN AOÛT

*Réunion annuelle au site des Vieilles
forges du Saint-Maurice dans la
région de Trois-Rivières, le 25 août
2001*

*Voir le journal de juin pour plus de
détails*

FAITS DIVERS...

Hommage à une de nos membre

Voici l'extrait d'un éditorial écrit par Jean-Paul Plante et publié dans l'«Écho de Louiseville» du dimanche 21 janvier 2001.

Merci Sœur Édith



Sœur Édith Saint-Onge (Photo Jean-Paul Plante)

Il est de ces personnes qui, dans l'ombre, accomplissent de véritables miracles, jour après jour, semaine après semaine, année après année. Vous en connaissez dans chacune de vos municipalités respectives.

Ces femmes et ces hommes font partie d'une race toute particulière dont la société ne saurait se passer.

Sans fracas, sans gestes spectaculaires, ces gens font en sorte que notre monde soit meilleur, plus juste, mieux équilibré. L'amour du prochain les caractérise; leur grand cœur les rapprochent des moins favorisés, des pauvres, des démunis, des gens dans le besoin.

Si ces femmes et ces hommes n'existaient pas, à coup sûr, il faudrait les inventer. D'aucuns portent le nom de bénévoles; d'autres sont responsables d'organismes communautaires. Certains exercent leur apostolat auprès de personnes handicapées; d'autres auprès d'analphabètes, de malades, de personnes qui éprouvent des difficultés familiales, de femmes monoparentales, etc. L'éventail de l'action de ces indispensables est très grand.

Louiseville perdra, très prochainement, une de ces perles rares : Sœur Édith Saint-Onge, religieuse de la congrégation des Sœurs de la Providence.

Sœur Édith, après avoir consacré 28 années de sa vie à la population de Louiseville, se dirigera vers la maison de retraite des religieuses de sa congrégation, à Boucherville. Sœur Édith ne demeurera pas à ne rien faire; elle ne se tournera pas les pouces. Bien au contraire, elle aura

pour mission de venir en aide aux religieuses retraitées de sa communauté en leur rendant de nombreux et précieux services.

Louiseville se verra amputée d'un très gros morceau, d'un membre très important de sa communauté. Le départ de Sœur Édith, début février, créera un grand vide. Aucun doute là-dessus. Son action auprès d'étudiants, à titre d'enseignante, puis comme agente de pastorale, membres de divers comités, membre de l'équipe de préparation au baptême ou de l'équipe de célébration de la parole aura été à la fois remarquée et bienfaisante.

De façon efficace, Sœur Édith aura contribué, au fil de toutes ces années, à rendre des gens plus heureux. Ce contact avec les gens, de toutes les classes, elle l'a apprécié de belle façon à l'époque où elle faisait des visites de paroisse, un domaine qu'elle a particulièrement affectionné car elle rencontrait des gens de toutes classes, des parents, puis les enfants de ces parents. Elle les «suivait» au cours des années. Une expérience dont elle parle avec énormément de conviction et de ferveur.

Sœur Édith Saint-Onge dit avoir été acceptée d'emblée par les Louisevillois et Louisevilloises. Elle a aimé ceux-ci et elle en gardera, sans doute, un souvenir impérissable. Ces sentiments sont partagés par les gens du grand Louiseville qui ont toujours su apprécier la présence, la chaleur humaine de cette petite femme qui a vu le jour à Saint-Étienne-des-Grès, il y a de cela 79 ans.

Aujourd'hui même, ce dimanche, 21 janvier, après la messe de 10h30, un hommage sera rendu à Sœur Édith Saint-Onge, au sous-sol de l'église de Louiseville. Un hommage largement mérité que toute la population est invitée à lui rendre.

Nous souhaitons à cette vaillante et attachante religieuse de nombreuses autres années de bonheur. Que sa santé lui permette de profiter pleinement de la vie auprès de sa famille religieuse. Qu'elle sache que Louiseville l'accueillera toujours à bras ouverts, à chacune de ses visites, elle qui lui a tant donné par son action de chaque jour.

Sœur Édith : merci pour tout, au nom de la population de Louiseville et en notre nom personnel. Des gens comme vous sont, malheureusement, denrée rare. Les Louisevillois et Louisevilloises le savent très bien.

Merci, santé et longue vie!



Dans le «courrier de polichinelle» écrit par J. André Dionne et publié dans le Nouvelliste du vendredi, 2 février 2001, ce dernier mentionnait ce qui suit :

Le conseil municipal de Louiseville a récemment nommé **SŒUR ÉDITH SAINT-ONGE** citoyenne d'honneur de la ville. On veut ainsi saluer son dévouement exemplaire à l'endroit de la communauté. Après avoir vécu 28 ans dans cette ville, cette dernière doit se diriger vers la maison de retraite des **SŒURS DE LA PROVIDENCE**.

Rappelons que Sœur Édith est membre no. 204 de notre association et est la sœur de Denise St-Onge Bellemare, membre no. 203, de Saint-Étienne-des-Grès.

Au NOM de tous les membres de notre association de familles, la direction du journal «*Le Martinos*» désire s'associer à ce concert d'hommages et souhaiter à Sœur Édith une heureuse et longue retraite avec ses nouvelles compagnes.

TITRE D'ASCENDANCE DE SŒUR ÉDITH ST-ONGE

Martinos Mathurin I	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Beaupré 16-07-1690
Martineau Simon II	(Geneviève Arcand) Deschambault 25-02-1726
Martineau Simon III	(Madeleine Pichette) Louiseville 27-08-1764
Martineau François IV	(Marie Leclair) Louiseville 22-09-1806
Martineau François V	(Josephte Allard) St-Léon-le-Grand 09-07-1832
ST-ONGE Félix VI	(Georgiana Paquette/Lavallée) St-Paulin 22-04-1873
ST-ONGE Alfred VII	(Florida Paré) Saint-Étienne-des-Grès 16-06-1920
(veuf de Célestine Paré)	
ST-ONGE Sœur Édith s.p. IX	

Un membre prend la vedette

Voici un autre article écrit par Éric Martin et publié dans le journal «Le Nouvelliste» du samedi 21 octobre 2000.

Les sœurs du Bon-Conseil font une insertion à Trois-Rivières

Elles viennent aider le Comité de citoyens
du secteur des résidences Jean-Nicolet

Les membres du Comité de citoyens des résidences Jean-Nicolet de Trois-Rivières peuvent compter, depuis peu, sur l'aide précieuse de sœur Lisette Bisson, de l'Institution Notre-Dame du Bon-Conseil dans l'accomplissement de leurs projets.

L'arrivée de sœur Bisson découle de démarches faites par l'AFÉAS Saint-Laurent, plus précisément par deux membres qui ont piloté le projet. «En fait, c'est ma fille qui travaille à l'école Cardinal-Roy qui m'a dit qu'il y avait beaucoup de travail à faire avec les enfants. C'est à partir de ce moment que j'ai amorcé les démarches pour trouver de l'aide pour le Comité de citoyens du secteur des résidences Jean-Nicolet», explique Mme Monique Boucher (St-Onge).



(Image-Média Mauricie: Marie Duhaime)

Mme Monique Boucher, conseillère à l'AFÉAS Saint-Laurent, sœur Gisèle Turcot, supérieure générale de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil de Montréal, sœur Lisette Bisson, nouvellement installée dans le secteur des résidences Jean-Nicolet et Mme Hélène Jacques, présidente de l'AFÉAS Saint-Laurent.

Ce comité est déjà rudement bien organisé avec son service de petits déjeuners (plus de 300 servis au mois de septembre) et le soutien pour les devoirs (25 participants en septembre). Mais il y avait tout de même un besoin de soutien externe.

Les démarches entreprises par Mme Boucher l'ont conduite vers les communautés religieuses puisque, il y a plusieurs années, une Fille de Jésus avait œuvré dans ce secteur de Trois-Rivières. C'est à ce moment que Mme Hélène Jacques a pensé consulter l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil chez qui elle avait déjà fait un séjour pendant quelques mois.

«L'ouverture a été très bonne dès le départ. Immédiatement, la supérieure générale s'est intéressée à notre projet», raconte Mme Jacques. Une ouverture si grande que, quelques semaines plus tard, une première collaboration s'est établie. Une religieuse venait hebdomadairement à Trois-Rivières pour faire quelques rencontres sur l'affirmation de soi avec des membres du Comité de citoyens. Une dizaine de personnes assistaient aux soirées données par sœur Dolorès Léger.

Voilà maintenant que sœur Lisette Bisson est officiellement installée en mission dans le secteur des résidences Jean-Nicolet. Son expérience passée avec des jeunes en difficulté fait en sorte qu'elle a accepté de relever ce défi avec fierté. «Ce qui me plaît, c'est que je travaille avec des gens qui sont très motivés et qui ont juste besoin d'une petite tape dans le dos pour continuer», souligne sœur Bisson.

Avant même d'arriver dans le milieu, cette dernière avait une très bonne idée de ce qui l'attendait puisque les gens du milieu eux-mêmes avaient pris soin de décrire leurs besoins : soutien pour les demandes de subventions, aide aux devoirs, secrétariat et ordinateur, soutien aux familles et gestion d'une bibliothèque.

Sur les quelque 450 personnes qui habitent les résidences Jean-Nicolet, on compte près de 200 jeunes de moins de 18 ans. Au fil des années, ce secteur de la ville s'est révélé comme étant un endroit où la violence fait parti du lot quotidien. «Il est cependant faux de croire que ces gens-là ne se prennent pas en main. Ils travaillent fort pour mettre en place des moyens de sortir de certains problèmes» a fait savoir Monique Boucher. Cette dernière croit que l'expérience de sœur Lisette Bisson pourra servir adéquatement les besoins des familles du secteur.

Actuellement, sœur Bisson est seule à s'occuper du secteur. «La volonté de la communauté est de trouver une autre sœur pour épauler sœur Bisson dans sa mission à Trois-Rivières», assure la supérieure générale de l'Institut Notre-Dame du Bon-Conseil, sœur Gisèle Turcot.

C'est la première fois que la communauté fondée en 1923 par Marie Gérin-Lajoie fait une incursion à Trois-Rivières. «Nous souhaitons, par contre, être capable de collaborer au développement humain et social du milieu pendant de nombreuses années», a ajouté sœur Turcot.

Bravo pour cette réalisation et toutes nos félicitations aux instigatrices du projet : Monique St-Onge Boucher et Hélène Jacques, de la part de l'équipe du journal *«Le Martinos»*



ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX...

Cette chronique a pour but de souligner les événements importants de nos familles. Présentée sous forme généalogique, elle peut aider nos membres et tous nos lecteurs à mieux comprendre tous les liens qui nous unissent.

Jusqu'à récemment, préparée à l'attention des familles Martineau et St-Onge, issues de l'ancêtre Mathurin Martineau, elle s'adresse maintenant à de nouveaux membres de familles Martineau, issues des ancêtres Louis Martineau et Jacques Martineau. Ces ancêtres, tous originaires de régions françaises avoisinantes, ont peut-être des liens familiaux. Le temps et les efforts des chercheurs nous aideront peut-être un jour à les découvrir.

Nous vous invitons donc tous à nous communiquer vos avis et vos anniversaires de naissances, mariages et décès, ou tout événement spécial qui touche votre famille. N'hésitez surtout pas à nous envoyer tous les détails (ex. : découpages de journaux, photos, etc.) à partir desquels nous pourrions faire les recherches d'ascendance et composer les textes. Nous avons besoin de vous pour parler de vous. C'est pourquoi votre collaboration est nécessaire pour nous aider à raconter votre famille à travers les événements de la vie.

DÉCÈS...

Par Michel St-Onge

Gabriel St-Onge

TITRE D'ASCENDANCE

MATHURIN I Martinos	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Beaupré, 16-07-1690
SIMON II Martineau	(Geneviève Arcand) Deschambault, 25-02-1726
SIMON III Martineau	(Madeleine Pichet (Pichette)) Louiseville, 27-08-1764
ALEXIS IV Martineau	(Angèle (Angélique) Billy dit St-Louis) Louiseville, 07-11-1803
ALEXIS V Martineau	(Marie-Louise Fréchette) St-Léon-le-Grand, 23-11-1830
ANTOINE VI St-Onge	(Clarisse Thysdel) St-Antoine de Louiseville, 21-01-1868
HORMIDAS VII St-Onge	(Régina Laperrière) Ste-Flore de Grand-Mère, 05-02-1894
J. EUGÈNE VIII St-Onge	(Cécile Gravel) St-Marc de Shawinigan, 11-06-1924
GABRIEL IX St-Onge	(Françoise Privé) St-Marc de Shawinigan, 25-06-1949

Le 23 janvier 2001, au Centre hospitalier de Val d'Or, Gabriel St-Onge, 73 ans, époux de Françoise Privé (fille de Vital Privé et d'Albertine Thibeault), de Lebel-sur-Quévillon. Né à St-Marc de Shawinigan en 1928, il était le fils de feu Joseph-Eugène St-Onge et de feu Cécile Gravel, le petit-fils d'Hormidas St-Onge et l'arrière-petit-fils d'Antoine St-Onge. Il était le père de : Pierre (Nicole Perron), René (Annette St-Pierre), Sylvain (Cécile Petit), Patrice (Lyne



Vaillancourt), et Louise St-Onge (Michel Labelle). Il laisse également 8 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants. Il était le frère de : Yolande (feu Jean Dessureault), Marcel (Raymonde Gagnon), Jean-Guy, Claude (Mariette Hébert), Lucie (Yvan Lalonde), Eugène (Denise Laflamme), et Françoise St-Onge (Aubin Ouellet), ainsi que de feu : Jean-Paul (Georgette Gélinas), et Fernand St-Onge.

Ses funérailles en présence des cendres ont eu lieu le samedi 27 janvier en l'église Ste-Famille de Lebel-sur-Quévillon.

Sœur Madeleine Caron, s.c.o.

TITRE D'ASCENDANCE

MATHURIN I Martinos	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Beaupré, 16-07-1690
SIMON II Martineau	(Geneviève Arcand) Deschambault, 25-02-1726
SIMON III Martineau	(Madeleine Pichet (Pichette)) Louiseville, 27-08-1764
ALEXIS IV Martineau	(Angèle (Angélique) Billy dit St-Louis) Louiseville, 07-11-1803
ALEXIS V Martineau	(Marie-Louise Fréchette) St-Léon-le-Grand, 23-11-1830
LOUIS VI St-Onge	(Julie Auger) St-Léon-le-Grand, 11-10-1864
LOUIS VII St-Onge	(Azilda Lacerte) St-Sévère, 09-04-1888
EXIMA VIII St-Onge	(Médéric Caron) Ste-Flore de Grand-Mère, 15-08-1916
MADELEINE IX St-Onge	Religieuse



Le 1^{er} février 2001, à la Maison Béthanie de Pointe-du-Lac, Sœur Madeleine Caron, 63 ans, de la communauté des Sœurs de la Charité d'Ottawa (sœurs grises), fille de feu Médéric Caron et de feu Exima St-Onge, petite-fille de Louis St-Onge et d'Azilda Lacerte et arrière-petite-fille de Louis St-Onge, demeurant à Pointe-du-Lac. Elle était la soeur de : Sœur Gemma, s.c.o., Anne-Marie, Thérèse, Joseph (Raymonde Cossette), Paul-Émile (Colette Gauthier), Alphonse (Monique Leblanc), Jean-Marie (Pauline Poirier), et André Caron, ainsi que de feu : Louis-Georges (feu Claire Giguère), et Sœur Cécile Caron, s.c.o.

Née à St-Marc de Shawinigan le 18 décembre 1937, elle entra en religion le 1^{er} août 1957 et fit profession le 3 août 1959, prenant le nom religieux de Sœur Paul-André.

Ses funérailles ont eu lieu à Ottawa le mercredi 7 février en la Chapelle de la Maison mère des Sœurs de la Charité d'Ottawa, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame D'Ottawa.

Julienne Comeau-Gélinas

TITRE D'ASCENDANCE

MATHURIN I Martinos	(Madeleine Fiset) Sainte-Anne-de-Beaupré, 16-07-1690
SIMON II Martineau	(Geneviève Arcand) Deschambault, 25-02-1726

SIMON III Martineau	(Madeleine Pichet (Pichette)) Louiseville, 27-08-1764
ALEXIS IV Martineau	(Angèle (Angélique) Billy dit St-Louis) Louiseville, 07-11-1803
ALEXIS V Martineau	(Marie-Louise Fréchette) St-Léon-le-Grand, 23-11-1830
LOUIS VI St-Onge	(Julie Auger) St-Léon-le-Grand, 11-10-1864
HILARION VII St-Onge	(Eugénie Lampron) St-Boniface de Shawinigan, 04-07-1893
AURÉA VIII St-Onge)	(Hector Gélinas) St-Boniface de Shawinigan, 17-07-1917
DONAT IX Gélinas	(Julienne Comeau) St-Marc de Shawinigan, 11-07-1953



Le 11 février 2001, au CHCM de Shawinigan-Sud, Julienne Comeau (fille de feu Napoléon Comeau et de feu Donalda Richard), 70 ans, épouse de Donat Gélinas, de St-Boniface-de-Shawinigan. Son époux était le fils de feu Aldéa-Auréa St-Onge-Gélinas, et le petit-fils d'Hilarion St-Onge. Elle était la mère de : Ginette, Christianne, Jocelyne, et Pierrette Gélinas. Elle était la belle-sœur de : Alice (Marcel Beaulieu), Yvette (feu Henri-Paul Gélinas), Yolande (Sylvio Matteau), Cécile (André Carrier), Carmelle (Pierre Rousseau), André (Simone Gagnon), Jacques (Micheline Hétu), et Claude Gélinas (Claudette Milette), ainsi que de feu : Emile, Thérèse (Henri-Paul Gauthier), Maurice (Gisèle Pouliot) et Jean-Pierre Gélinas (Lucille Viboux).

Ses funérailles ont eu lieu le samedi 17 février en l'église Saint-Boniface et ont été suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

À BIENTÔT, AU PROCHAIN JOURNAL...

**POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION
VOYEZ UN EXPERT**

SAUVÉ ET FILS LTÉE

1489, rue Dufresne, Montréal (Québec) H2K 3J4
tél. : (514) 522-1812 / 522-4812
télécopieur : (514) 526-7369

Fernand Sauvé est l'époux de Rita St-Onge, membre de notre association des Martineau – Saintonge. Monsieur Sauvé est le fondateur de l'imprimerie Sauvé et fils Ltée, notre imprimeur commanditaire, que nous vous recommandons depuis longtemps pour tous vos besoins d'impression.

Grâce à la précieuse collaboration de son fils Marcel, propriétaire actuel de l'imprimerie, nous pouvons toujours bénéficier d'un service gratuit d'impression pour les billets, cartes de membre, règlements de l'association, etc. N'hésitez donc pas à appeler M. Marcel Sauvé pour obtenir un estimé gratuit et réaliser ainsi un projet depuis longtemps caressé. Ce sera votre façon de remercier notre précieux commanditaire.

Société canadienne des postes
Envoi de publication canadienne
contrat no : 94676
Bulletin de l'Association des Familles-Souches québécoises inc.
Case postale 6700, Sillery (Québec)
Canada G1T 2W2

Port de retour garanti

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque Nationale du Canada ISSN 1192-2443
Bibliothèque Nationale du Québec